



ECVC exige que des mesures urgentes soient prises pour pallier à la situation de plus en plus grave des travailleur·euse·s ruraux dans le contexte du COVID-19

En ce 1er mai, nous célébrons la Journée internationale des travailleur·euse·s dans un contexte unique et extraordinaire. Dans les zones rurales de toute l'Europe, la crise générée par la pandémie de COVID-19 aggrave la situation pourtant déjà difficile des travailleur·euse·s agricoles et migrant·e·s. C'est pourquoi, conjointement avec nombre d'organisations de producteurs alimentaires et autres organisations alliées, ECVC a envoyé [une lettre ouverte](#) aux institutions européennes, dénonçant les conditions des travailleur·euse·s agricoles et migrant·e·s en Europe, réclamant qu'une liste de mesures urgentes et nécessaires soient prises pour les travailleur·euse·s ruraux dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Les membres d'ECVC constatent qu'aujourd'hui, en Europe, les intérêts économiques des grandes entreprises de production et de commercialisation prévalent sur la santé et les droits fondamentaux des travailleur·euse·s ruraux et migrant·e·s.

En plus de la vulnérabilité structurelle et de la précarité sévères qu'il·elle·s connaissaient avant la crise, ces travailleur·euse·s font désormais face à de nouvelles discriminations et difficultés. En effet, on observe un manque de matériel de protection type masques ou équipements préventifs sur le lieu de travail, une absence de mesures de contrôle nécessaires telles que les tests, conditions d'hygiène à respecter, la sécurité de transport et les distances à respecter entre les personnes : tout cela s'ajoute à des conditions de travail déjà stressantes et sous pression permanente. En outre, ce sont les travailleur·euse·s migrant·e·s qui voient le plus leurs droits bafoués en raison de la discrimination que génère leur statut de migrant.

Face à cette situation, **ECVC et toutes les organisations signataires de la lettre ouverte ne peuvent accepter que la poursuite de la production alimentaire pendant la pandémie se fasse au détriment de la santé, des droits et de la dignité des travailleur·euse·s ruraux et migrant·e·s.**

Conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·ne·s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP), ECVC et ses alliés exigent que des mesures immédiates et à court terme soient prises, notamment des mesures liées au logement et aux produits de première nécessité, ou encore à l'aide d'urgence et à la protection sanitaire sur le lieu de travail, afin de garantir la santé, le bien-être et les droits humains fondamentaux de ces personnes. En outre, les États membres et les institutions doivent travailler ensemble à la création de politiques publiques cohérentes à moyen et long terme, y compris à une réforme de la PAC qui inclue la conditionnalité sociale. Ces politiques doivent viser à éradiquer les barrières et les obstacles auxquels les travailleur·euse·s migrant·e·s et saisonniers sont confrontés depuis longtemps, et ainsi ouvrir la voie à un système alimentaire plus équitable, plus durable et plus juste.

Contacts : Andoni García Arriola - Comité de coordination ECVC : +34 636 451 569- ES, EUZ
Ramona Duminicioiu - Comité de coordination ECVC : +40 746 337 022 - FR, ES, EN, RO
Federico Pacheco - Comité de coordination ECVC : +34 690 651 046 - ES, FR

À l'occasion de cette célébration du 1er mai, ECVC souhaite inviter tou-te-s les citoyen-ne-s de l'UE à repenser nos sociétés en nous basant sur un modèle socio-économique, agricole, alimentaire et culturel fondamentalement différent, un modèle qui prend racine dans les droits humains et la durabilité de la planète, et dans lequel l'intégration, le respect et le rôle des travailleur-euse-s ruraux et migrant-e-s sont fondamentaux.